

**2007-05-12**

**Objet : Editions touristiques – dépliant d'appel**

Lors de sa réunion du 18 décembre dernier, notre assemblée a délibéré favorablement sur la réalisation d'une gamme de documents de promotion touristique, dont un document d'appel, visant à faire connaître le territoire et de faire venir les clientèles par une diffusion large (régionale) : ce document présente de façon synthétique les richesses et typicités du territoire, liste les hébergements et propose une carte d'accès.

Il était arrêté que le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc porte le document d'appel pour la Destination Haut Languedoc et le Pays pour la Destination Vignobles, la promotion nationale et internationale étant confiée au CDT et au CRT.

Il convient de se substituer au PNRHL dans l'édition de ce type de document, qui ne s'inscrit pas dans la gamme des éditions du PNRHL.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'élève à 6.000 €, pour lequel une subvention de 4.000 € pourrait être sollicitée auprès du Conseil Général.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de cette opération, sur son plan de financement, et de bien vouloir l'autoriser, en cas d'avis favorable, à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général et à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de cette opération, sur son plan de financement, et autorise le Président à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général et à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Bédarieux, le 10 mai 2007.

Le Président,  
Francis BOUTES

Reçu en Sous-Préfecture De Béziers Le 29 mai 2007
---